

Centre de toxicomanie et de santé mentale

États financiers
31 mars 2018
(en milliers de dollars)



Le 24 mai 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du Centre de toxicomanie et de santé mentale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de toxicomanie et de santé mentale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de toxicomanie et de santé mentale au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Centre de toximanie et de santé mentale

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie	40 557	35 790
Liquidités soumises à restrictions (note 3 b), c) et d))	7 643	1 802
Débiteurs	30 300	25 807
Montant à recevoir du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, projet de réaménagement (note 3)	33 534	3 540
Stocks	1 196	1 940
Charges payées d'avance	1 845	1 723
	<hr/>	<hr/>
	115 075	70 602
Liquidités soumises à restrictions (note 3 b))	3 207	3 281
Débiteurs à long terme (note 3)	114 462	108 091
Placements (note 4)	47 115	46 076
Immobilisations (note 5)	471 558	437 908
	<hr/>	<hr/>
	751 417	665 958
Passif		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8 b))	57 419	58 667
Créditeurs à long terme (note 3)	32 192	1 217
	<hr/>	<hr/>
	89 611	59 884
Apports reportés liés aux fonds de recherche (note 7 a))	26 283	23 322
Autres apports reportés (note 7 b))	10 426	8 970
Créditeurs à long terme (note 3)	116 631	110 233
Apports de capital reportés (note 6)	418 432	379 071
	<hr/>	<hr/>
	661 383	581 480
Actif net		
Investissement dans des immobilisations	60 451	61 333
Actif grevé d'affectations internes	29 583	23 118
Actif non grevé d'affectations	-	-
Fonds de dotation	-	27
	<hr/>	<hr/>
	90 034	84 478
	<hr/>	<hr/>
	751 417	665 958

Approuvé par le conseil d'administration,

président, conseil des fiduciaires

président, comité d'audit, des finances et des ressources

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Centre de toximanie et de santé mentale

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018 \$	2017 \$
Produits		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée / Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto (note 7 b))	325 006	313 154
Produits provenant des patients	3 511	2 029
Autres subventions (notes 7 a) et 9)	55 158	49 765
Activités auxiliaires et autres	22 673	24 195
Amortissement des apports de capital reportés (note 6)	17 245	16 245
Revenus de placement	940	704
	<hr/> 424 533	<hr/> 406 092
Charges		
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 7 a))	299 355	282 990
Fournitures et autres (notes 3 b) et 7 a))	87 995	87 948
Amortissement	25 050	23 037
Loyer	2 594	2 622
Médicaments et fournitures médicales	3 956	4 197
	<hr/> 418 950	<hr/> 400 794
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<hr/> 5 583	<hr/> 5 298

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Centre de toximanie et de santé mentale

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

					2018	2017
	Actif grevé d'affectations internes \$	Investisse- ment dans des immo- bilisations	Actif non grevé d'affectations \$	Fonds de dotation \$	Total \$	Total \$
Actif net au début de l'exercice	61 333	23 118	-	27	84 478	79 180
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	-	5 583	-	5 583	5 298
Acquisition d'immobilisations	6 923	(6 923)	-	-	-	-
Perte de valeur d'immobilisations	(25 050)	25 050	-	-	-	-
Amortissement des apports de capital reportés	17 245	(17 245)	-	-	-	-
Virements interfonds (note 10)	-	5 583	(5 583)	(27)	(27)	-
Actif net à la fin de l'exercice	60 451	29 583	-	-	90 034	84 478

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Centre de toximanie et de santé mentale

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	5 583	5 298
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	25 050	23 037
Amortissement des apports de capital reportés	(17 245)	(16 245)
Amortissement des primes sur les placements obligataires	395	325
Perte sur la cession des immobilisations	119	521
	<hr/> 13 902	<hr/> 12 936
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(2 790)	(715)
Stocks	744	561
Charges payées d'avance	(122)	459
Créditeurs et charges à payer	(1 211)	(8 234)
Variation nette des apports reportés liés aux fonds de recherche	2 961	2 753
Variation nette des autres apports reportés	1 456	654
	<hr/> 14 940	<hr/> 8 414
Activités d'investissement		
(Augmentation) diminution des liquidités soumises à restrictions	(5 767)	7 821
(Achats) de placements	(14 976)	(99 247)
Produit tiré de la cession de placements	13 542	98 502
	<hr/> (7 201)	<hr/> 7 076
Activités de financement		
Apports reçus affectés à l'achat d'immobilisations	18 510	26 069
Remboursement du capital de créditeurs à long terme	(1 195)	(1 103)
	<hr/> 17 315	<hr/> 24 966
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(20 287)	(41 601)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice		
	4 767	(1 145)
Trésorerie au début de l'exercice	<hr/> 35 790	<hr/> 36 935
Trésorerie à la fin de l'exercice	<hr/> 40 557	<hr/> 35 790
Transactions sans effet sur la trésorerie		
Montant à recevoir du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée relativement aux apports de capital reportés comptabilisés	38 096	18 710
Financement à court terme de l'acquisition d'immobilisations corporelles	32 192	1 195
Financement à long terme de l'acquisition d'immobilisations corporelles	6 340	17 515

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Activités

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (« CAMH ») est un hôpital psychiatrique spécialisé réparti sur deux emplacements principaux à Toronto. Le CAMH a pour vocation de fournir des soins cliniques, de favoriser le rétablissement, d'effectuer des recherches et de dispenser des services d'éducation dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale. Le CAMH joue également un rôle significatif dans l'élaboration de politiques à l'appui du réseau de santé mentale et de toxicomanie de l'Ontario.

Le CAMH a été constitué en personne morale sans capital social par lettres patentes de fusion en vertu de la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) le 23 janvier 1998. Le CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités du CAMH sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur les hôpitaux publics* (Ontario).

2 Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »), y compris les normes s'appliquant aux organismes publics sans but lucratif au Canada. Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous.

Mode de présentation

Les présents états financiers font état des actifs, des passifs et des activités du CAMH. Ils ne portent pas sur les activités de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale (la « Fondation du CAMH » ou la « Fondation »), entité affiliée non contrôlée (note 9).

Constatation des produits

Le CAMH a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels comprennent les dons et les subventions publiques. Les apports non grevés d'affectations sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes ont été engagées.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* (Ontario) et de ses dispositions, le CAMH est principalement financé par la province de l'Ontario conformément aux modalités de financement établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (« MSSLD ») et le réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») du Centre-Toronto. Les subventions visant le fonctionnement du CAMH sont constatées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non encore reçues à la clôture de la période sont comptabilisées. Lorsqu'une tranche de la subvention se rapporte à une période ultérieure, sa constatation est reportée et cette tranche est ensuite constatée au moment où elle est reçue. Les présents états financiers reflètent les meilleures estimations de la direction des modalités de financement avec le MSSLD et le RLISS du Centre-Toronto.

Les apports reçus sous forme de dons et de subventions visant des dépenses d'investissement spécifiques sont initialement reportés, puis ils sont comptabilisés à titre d'apports de capital reportés. Ces apports reportés sont passés en résultat sur la même base que l'amortissement du coût des immobilisations connexes. Le financement des immobilisations est comptabilisé lorsque survient un accord avec le donateur et qu'il existe une assurance raisonnable que le financement sera reçu dans un avenir rapproché.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les apports liés au fonds de dotation sont constatés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits tirés des activités auxiliaires et des soins offerts aux patients sont comptabilisés lorsque les services sont dispensés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts, les dividendes et les gains (pertes) réalisés sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats, sauf dans la mesure où le montant est grevé d'affectations externes. En pareil cas, il est ajouté aux actifs nets liés au fonds de dotation ou autres soldes grevés d'affectations ou déduit de ceux-ci.

Trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des fonds en banque.

Stocks

Les stocks se composent principalement des fournitures destinées aux soins des patients et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé d'après la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Lorsque les immobilisations ne sont plus nécessaires à la capacité du CAMH de dispenser des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les coûts engagés dans de nouvelles installations ou augmentant de façon importante la durée d'utilité des immobilisations existantes sont incorporés dans le coût des immobilisations. Les coûts visant à maintenir le fonctionnement optimal normal sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directs de construction et de développement. Aucun amortissement n'est comptabilisé avant que la construction soit presque terminée et que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des actifs de la façon suivante :

Immeubles	De 20 à 40 ans
Matériel et mobilier	De 5 à 10 ans

Apports sous forme de biens et services

Certains services au CAMH sont offerts de façon bénévole par la communauté. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ils ne sont pas comptabilisés ou présentés dans les états financiers.

Actif net grevé d'affectations internes

Le conseil des fiduciaires impose des affectations internes à l'actif net, à même des fonds non grevés, afin qu'il soit consacré à des fins précises, y compris des projets d'investissement.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Régimes d'avantages sociaux

- Régime de retraite interentreprises

Certains employés du CAMH au 9 mars 1998 et tous les employés qui se sont joints au CAMH depuis cette date peuvent participer au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées.

Certains employés du CAMH sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« SEFPO »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées, car il s'agit d'un régime interentreprises.

- Avantages futurs du personnel

Certains employés du CAMH ont droit à des avantages postérieurs à l'emploi. Le coût de ces avantages est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon la meilleure estimation de la direction de l'augmentation prévue des salaires, de l'âge de la retraite des employés et des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées a été établi en fonction du taux de rendement des obligations provinciales plus une prime de risque particulière au CAMH relativement aux durations variables fondées sur les flux de trésorerie attendus des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des services passés provenant des modifications apportées au régime est passé en charges au moment où les modifications entrent en vigueur.

Le gain (la perte) net actuariel est amorti sur la période de service restante moyenne des employés actifs.

Placements

Les placements sont classés dans l'une des catégories suivantes : i) comptabilisé à la juste valeur ou ii) comptabilisé au coût ou au coût après amortissement. Le CAMH détermine le classement de ses placements lors de la comptabilisation initiale.

Les placements présentés à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds en gestion commune et les billets à court terme. Les coûts de transactions sont comptabilisés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les placements présentés à la juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les placements dans des titres non désignés aux fins d'évaluation à la juste valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transactions et sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les placements présentés au coût après amortissement se composent de bons du Trésor, de certificats de placement garanti et d'obligations.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Toutes les transactions au titre des placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Une moins-value est comptabilisée dans l'état des résultats pour un placement de portefeuille classé dans l'une ou l'autre des catégories qui a subi une perte de valeur considérée comme étant durable. Les variations ultérieures de la juste valeur découlant de la réévaluation d'un placement de portefeuille sont présentées, le cas échéant, dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Si la perte de valeur du placement de portefeuille se résorbe ensuite, la moins-value comptabilisée à l'état des résultats n'est reprise qu'une fois que le placement a été vendu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les montants exigeant d'importantes estimations comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les charges à payer, les produits reportés et les avantages futurs du personnel.

Les produits comptabilisés au titre du MSSLD/RLISS-CT doivent être estimés. Le CAMH a conclu des ententes de responsabilité qui précisent les droits et les obligations des parties en ce qui concerne le financement fourni au CAMH par le MSSLD/RLISS-CT pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Les ententes de responsabilité décrivent certaines normes et obligations de performance qui établissent les résultats acceptables pour le CAMH dans un certain nombre de secteurs.

Si le CAMH ne satisfait pas aux normes et obligations de performance, le MSSLD/RLISS-CT est autorisé à ajuster le financement fourni au CAMH. Le MSSLD/RLISS-CT n'est pas tenu de communiquer les ajustements apportés au financement, et ce, tant que les données de fin d'exercice n'ont pas été soumises. Étant donné que les données de fin d'exercice ne sont soumises qu'une fois que les états financiers ont été finalisés, il est possible que le montant de financement reçu du MSSLD/RLISS-CT pour l'exercice augmente ou diminue après la clôture de l'exercice. Le montant des produits qui est comptabilisé dans les présents états financiers représente la meilleure estimation par la direction des revenus pour l'exercice.

Les provisions pour les soldes débiteurs sont principalement évaluées selon la recouvrabilité historique des débiteurs, des provisions particulières étant constituées pour les soldes impayés les plus importants réputés être potentiellement irrécouvrables.

3 Projet de réaménagement

Le CAMH réalise un projet en plusieurs phases visant la transformation de l'hôpital psychiatrique traditionnel de la rue Queen en un centre de calibre mondial de soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de recherche, d'éducation, de promotion de la santé et de prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain (le « projet »). Le CAMH a l'intention de regrouper une grande partie des activités de ses deux emplacements principaux dans un établissement nouvellement réaménagé qui servira de plaque tournante pour ses programmes, ses services et ses ressources. Ce projet est financé par le MSSLD, la Fondation du CAMH et le CAMH au moyen des fonds générés en interne.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La ventilation des crédateurs à long terme, selon les phases du projet de réaménagement, se présente comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Phase 1B	92 776	93 935
Phase 1C	56 047	17 515
Phase 1D	-	-
	<hr/>	<hr/>
	148 823	111 450
Moins : la partie courante de la dette à long terme	32 192	1 217
	<hr/>	<hr/>
Créditeurs à long terme	116 631	110 233

La ventilation des débiteurs à long terme du MSSLD, selon les phases du projet de réaménagement, se présente comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Phase 1A	1 341	1 341
Phase 1B	91 974	92 775
Phase 1C	53 568	17 255
Phase 1D	-	-
	<hr/>	<hr/>
	146 883	111 371
Moins : les débiteurs à long terme à recevoir du MSSLD	113 349	107 831
	<hr/>	<hr/>
Montant à recevoir du MSSLD – projet de réaménagement	33 534	3 540

a) Phase 1A

Le coût de la phase 1A du projet — qui est achevée — a totalisé 34,8 M\$. Au 31 mars 2018, tous les fonds devant être affectés à cette phase du projet avaient été reçus à l'exception du paiement final de 1,3 M\$ (1,3 M\$ en 2017) à recevoir du MSSLD.

b) Phase 1B

En décembre 2009, le CAMH a conclu une entente de projet avec une entreprise de construction tierce, CHS (CAMH) Partnership, visant la conception, la construction, le financement et l'entretien (pour une durée de 30 ans) des immeubles construits dans le cadre de la phase 1B du projet.

Le solde du capital à payer à CHS (CAMH) Partnership de 92,8 M\$ relativement à la construction des immeubles porte intérêt à 7,8 %, est remboursable en versements mensuels mixtes de 0,73 M\$ et vient à échéance le 31 mai 2042. De plus, le solde des coûts des services d'entretien et de fonctionnement sur le

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

cycle de vie, soit 128,6 M\$, est à payer pendant la durée de l'entente. Les versements pour les cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

	Dettes	Intérêts	Coûts de fonctionnement	Cycle de vie
	\$	\$	\$	\$
2019	1 295	7 454	2 752	530
2020	1 404	7 345	2 804	418
2021	1 522	7 227	2 857	609
2022	1 650	7 099	2 912	544
2023	1 788	6 961	2 967	1 226
Par la suite	85 117	82 571	69 188	41 758
	92 776	118 657	83 480	45 085

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des intérêts débiteurs de 7,7 M\$ (7,8 M\$ en 2017) ont été inclus au poste « Fournitures et autres » de l'état des résultats.

Une partie de l'entente avec CHS (CAMH) Partnership exige qu'elle fournisse certains services de fonctionnement et d'entretien jusqu'au 31 mai 2042. Le coût total restant de ces services est estimé à 83,5 M\$. Ces coûts devraient être financés par le MSSLD directement ou au moyen du budget de fonctionnement du CAMH.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les coûts de fonctionnement et d'entretien de 2,6 M\$ (2,5 M\$ en 2017) sont présentés au poste « Fournitures et autres » de l'état des résultats. En outre, le CAMH s'est engagé à effectuer le total des versements qui correspond à quelque 45,1 M\$ liés à l'entretien sur le cycle de vie des immobilisations au cours de la période restante de l'entente jusqu'au 31 mai 2042. Ces versements doivent également être financés quasi entièrement par le MSSLD et inclus dans les produits tirés du MSSLD.

Au 31 mars 2018, le CAMH a reçu des montants du MSSLD et de la Fondation dans le cadre du financement de la phase 1B du projet et a comptabilisé les montants à recevoir. Un débiteur à long terme de 89,3 M\$ (90,6 M\$ en 2017) et un débiteur à court terme de 2,7 M\$ (2,2 M\$ en 2017) provenant du MSSLD ont été comptabilisés au titre du financement consenti à recevoir. Les montants reçus et à recevoir jusqu'à présent sont inclus dans les apports de capital reportés (note 6).

L'entente relative au projet avec le MSSLD exige que le CAMH dépose tout montant reçu pour financer les sommes à verser à CHS (CAMH) Partnership dans un compte bancaire soumis à restrictions. Au 31 mars 2018, un montant de 3,2 M\$ (3,3 M\$ en 2017) au titre des fonds reçus d'avance était inclus dans les liquidités soumises à restrictions à long terme et un montant de 0,3 M\$ (0,1 M\$ en 2017) dans les liquidités soumises à restrictions à court terme. Les montants sont classés selon que les fonds serviront à financer la tranche à court terme ou la tranche à long terme à verser à CHS (CAMH) Partnership.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

En lien avec la phase 1B, des lettres de crédit totalisant néant (0,50 M\$ en 2017) en faveur de municipalités et de services publics ont été émises. Ces lettres de crédit ont été garanties au moyen d'une facilité de crédit de 15 M\$.

c) Phase 1C

En février 2017, le MSSLD et le CAMH ont signé une entente visant la conception, la construction, le financement et l'entretien de deux nouveaux immeubles de la phase 1C de l'immeuble pour les soins aux patients et du centre de découverte et de partage des connaissances. Le MSSLD s'est engagé à fournir un financement allant jusqu'à 633 M\$ pour contribuer au coût du projet. Au 31 mars 2018, le CAMH a reçu 28,7 M\$ du MSSLD (21,6 M\$ en 2017) aux fins de la planification et de la conception du projet. Jusqu'à présent, le CAMH a engagé un montant de 78,7 M\$ (37,4 M\$ en 2017) en dépenses d'investissement, montant qui est inclus dans les immobilisations en cours (note 5). Au 31 mars 2018, le CAMH a comptabilisé un débiteur à long terme de 25,1 M\$ (17,5 M\$ en 2017) et un débiteur à court terme de 31,3 M\$ provenant du MSSLD et de la Fondation. Le solde résiduel des fonds reçus d'avance pour la planification et la conception d'un montant de 6,2 M\$ (1,7 M\$ en 2017) est inclus dans les liquidités soumises à restrictions à court terme.

En mars 2017, le CAMH a conclu une entente de projet avec une société de construction indépendante, Plenary Health Phase 1C LP, visant la conception, la construction, le financement et l'entretien (durée de 30 ans) des immeubles construits dans le cadre de la phase 1C, ce qui représente un engagement total de 741,8 M\$, avant les taxes. Au 31 mars 2018, le CAMH a comptabilisé un créancier à long terme de 25,1 M\$ (17,5 M\$ en 2017) et un créancier à court terme de 30,9 M\$ (néant en 2017).

d) Phase 1D

Le 1^{er} août 2017, le MSSLD a confirmé un financement non récurrent d'un maximum de 2,5 M\$ visant à aider le CAMH à couvrir les frais liés aux exigences de la phase initiale de planification du financement du projet proposé de réaménagement de la phase 1D. Le 28 août 2017, le MSSLD et le CAMH ont signé l'entente de planification. Le montant restant des fonds reçus, soit 0,5 M\$ (néant en 2017), est inclus dans les liquidités soumises à restrictions à court terme.

Au 31 mars 2018, le CAMH a reçu 2,5 M\$ du MSSLD relativement aux exigences de la phase initiale de planification du projet. Le CAMH a engagé 2,1 M\$ de coûts en capital qui sont inclus dans les immobilisations à titre d'immobilisations en cours (note 5).

e) Autres projets de réaménagement

Au 31 mars 2018, le CAMH a comptabilisé un débiteur à court terme de 3,0 M\$ provenant de la Fondation (3,0 M\$ en 2017) visant le financement d'autres projets, notamment la phase 2 de la solution de gestion de l'espace et de l'information clinique (CIS).

Le financement obtenu d'autres sources pour d'autres projets de réaménagement totalisait 35,8 M\$, dont une tranche de 0,6 M\$ (néant en 2017) est incluse dans les liquidités soumises à restrictions à court terme.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4 Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2018 \$	2017 \$
Certificats de placement garanti	13 850	13 694
Obligations	32 680	32 382
Autres	585	-
	<u>47 115</u>	<u>46 076</u>

Au 31 mars 2018, les certificats de placement garanti avaient une échéance moyenne de 0,52 an (0,93 an en 2017) et les obligations à long terme avaient une échéance moyenne de 0,85 an (1,76 an en 2017) et les placements du portefeuille affichaient un taux de rendement moyen de 1,17 % (1,02 % en 2017).

Le CAMH a des intérêts dans diverses autres sociétés liées à des transactions relatives à la recherche. La valeur de ces transactions est comptabilisée dans les autres placements; sinon, aucun coût n'y est lié.

5 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2018		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Terrains	9 101	-	9 101
Immeubles	59 978	29 537	30 441
Matériel et mobilier	135 564	79 933	55 631
Réaménagement (note 3)			
Immeubles	345 224	64 680	280 544
Matériel et mobilier	30 891	15 861	15 030
Immobilisations en cours	80 811	-	80 811
	<u>661 569</u>	<u>190 011</u>	<u>471 558</u>

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2017		
	Coût	Amortissement	Montant net
	\$	cumulé	\$
		\$	
Terrains	9 101	-	9 101
Immeubles	56 494	26 583	29 911
Matériel et mobilier	134 272	79 938	54 334
Réaménagement (note 3)			
Immeubles	346 937	57 669	289 268
Matériel et mobilier	30 879	13 571	17 308
Immobilisations en cours	37 986	-	37 986
	615 669	177 761	437 908

Les immobilisations en cours se composent principalement de la phase 1C du projet de réaménagement (note 3 c)) et de la phase 1D (note 3 d)).

Pendant l'exercice, le CAMH a radié des actifs d'un montant de 12,9 M\$ (0,63 M\$ en 2017) et l'amortissement cumulé de 12,8 M\$ (0,11 M\$ en 2017).

6 Apports de capital reportés

Les modifications au solde des apports de capital reportés sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	379 071	369 247
Déduction : amortissement des apports de capital reportés	(17 245)	(16 245)
Ajout : apports affectés à l'achat d'immobilisations	56 606	26 069
	418 432	379 071

Les soldes indiqués ci-dessus comprennent des apports de 7,3 M\$ (2,5 M\$ en 2017) reçus mais non encore utilisés pour l'achat d'immobilisations (note 5).

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7 Apports reportés

- a) Les apports reportés liés aux fonds de recherche représentent les subventions grevées d'affectations externes non utilisées pour la recherche. Les variations du solde des apports reportés liés aux fonds de recherche sont les suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Solde au début de l'exercice	23 322	20 570
Montant reçu au cours de l'exercice	55 911	51 663
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	(52 950)	(48 911)
Solde à la fin de l'exercice	26 283	23 322

Les fonds ont été utilisés comme suit dans le cadre des activités de recherche :

	2018 \$	2017 \$
Traitements, salaires et avantages sociaux	26 782	23 857
Fournitures et autres	25 995	24 863
Total des fonds affectés aux activités de recherche pendant l'exercice	52 777	48 720

- b) Les autres apports reportés représentent les subventions et les dons grevés d'affectations externes pour différents programmes non utilisés. Les variations du solde des autres apports reportés sont les suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Solde au début de l'exercice	8 970	8 316
Montant reçu au cours de l'exercice	40 628	40 281
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	(39 172)	(39 627)
Solde à la fin de l'exercice	10 426	8 970

8 Régimes d'avantages sociaux des employés

a) Régimes de retraite interentreprises

Les cotisations du CAMH au HOOPP pour l'exercice se sont élevées à 16,4 M\$ (15,1 M\$ en 2017) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle aux fins comptables a été effectuée par le HOOPP au 31 mars 2016.

Les cotisations du CAMH au SEFPO pour l'exercice ont atteint 1,7 M\$ (1,8 M\$ en 2017) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

b) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite

Le CAMH offre des régimes de soins de santé et de soins dentaires à certains employés retraités. Au 31 mars de chaque exercice, le CAMH évalue ses obligations au titre des prestations constituées qu'il doit comptabiliser. Les informations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont calculées en fonction de la plus récente évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2018.

Les avantages futurs du personnel au 31 mars comprennent les éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 518	1 463
Gain actuariel non amorti	383	407
	<hr/>	<hr/>
Passif au titre des prestations constituées compris dans les créanciers et charges à payer	1 901	1 870

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont les suivantes :

	2018 \$	2017 \$
Coûts des prestations de la période	105	150
Amortissement des (gains) pertes actuarielles	(24)	21
Intérêts débiteurs	47	62
	<hr/>	<hr/>
	128	233

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et les charges au titre des prestations du CAMH sont les suivantes :

	2018 %	2017 %
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,10	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé	6,00	6,00
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	4,50	4,50
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	2,75	2,75
Charges au titre des prestations		
Taux d'actualisation	3,10	3,10
Taux tendanciel du coût des soins de santé	6,00	6,00
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	4,50	4,50

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les informations complémentaires sur les régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Cotisations patronales	97	125
Prestations versées	97	125

9 Entité affiliée

La Fondation du CAMH est une société indépendante sans capital social constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et est un organisme de charité enregistré aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fondation est dotée de son propre conseil d'administration et est responsable de toutes les activités de financement effectuées au nom du CAMH et verse des subventions au CAMH pour l'appuyer dans ses projets. Les comptes de la Fondation ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

La Fondation a versé une subvention de 15,1 M\$ (16,7 M\$ en 2017) visant le financement des projets en immobilisations, des projets de recherche et d'autres activités de fonctionnement. Le solde à recevoir de la Fondation de 12,8 M\$ (9,6 M\$ en 2017) comprend les subventions à recevoir et le remboursement des charges de fonctionnement payées par le CAMH au nom de la Fondation. Ces transactions font partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et approuvée par les deux parties.

10 Virement interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil des fiduciaires a approuvé le virement d'un montant net de 5,6 M\$ (5,3 M\$ en 2017) de l'actif non grevé d'affectations à l'actif net grevé d'affectations internes.

11 Éventualités

- i) De temps à autre, le CAMH fait l'objet de poursuites en lien avec ses activités. Dans les cas où il est possible de déterminer une responsabilité éventuelle, la direction estime que le règlement final de la poursuite n'aura pas de conséquence significative sur les états financiers. Dans d'autres cas, étant donné le stade auquel se trouve la poursuite, il n'est pas possible de déterminer le bien-fondé de ces poursuites ou d'estimer le passif potentiel s'y rattachant, le cas échéant. Par conséquent, aucune provision importante n'a été constituée pour pallier une perte dans les états financiers.
- ii) Le CAMH est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Le HIROC consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du HIROC versent des primes annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les participants peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le HIROC subit des pertes pendant les années où ils étaient membres. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice clos le 31 mars 2018.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a cumulé un excédent non affecté, correspondant à la totalité des primes versées par les participants majorées du revenu de placement, moins l'obligation au titre des

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

réserves pour poursuites, les charges et les charges de fonctionnement. Chaque participant ayant un excédent de primes majoré du revenu de placement sur l'obligation au titre des réserves et charges pour poursuites et des charges de fonctionnement a droit à des distributions sur sa quote-part de cet excédent non affecté au moment où ces distributions sont déclarées par le conseil d'administration du HIROC. Il n'y avait aucune distribution à recevoir du HIROC au 31 mars 2018.

12 Engagements

Les loyers minimaux annuels futurs pour les immeubles au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2019	3 562
2020	3 236
2021	2 704
2022	2 500
2023	2 309
Par la suite	<u>33 779</u>
	<u>48 090</u>

Outre les loyers minimaux, les baux prévoient généralement le paiement de divers frais de fonctionnement.

Les engagements liés au réaménagement sont décrits à la note 3 b).

13 Instruments financiers

Les instruments financiers du CAMH se composent de la trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des débiteurs, des placements, des débiteurs à long terme, des créditeurs et charges à payer et des créditeurs à long terme.

Les instruments financiers du CAMH sont évalués comme suit :

Actifs/passifs	Catégorie d'évaluation
Trésorerie	juste valeur
Liquidités soumises à restrictions	juste valeur
Débiteurs	coût après amortissement
Montant à recevoir du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, projet de réaménagement	coût après amortissement
Placements	juste valeur/coût après amortissement
Débiteurs à long terme	coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	coût après amortissement
Créditeurs à long terme	coût après amortissement

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Évaluation de la juste valeur

Le classement suivant est utilisé pour décrire les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – données de marché autres que les prix cotés, qui sont observables pour un actif ou un passif, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données de marché observables; les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations internes et externes disponibles et les plus pertinentes et appropriées selon le type d'instrument financier à évaluer dans le but d'établir le prix de transaction qui aurait été établi à la date d'évaluation dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les billets à court terme ont été classés dans les instruments financiers de niveau 1 et les fonds en gestion commune, dans les instruments financiers de niveau 2.

Les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, tandis que la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les intérêts débiteurs et créditeurs.

Gestion des risques

Le CAMH est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques du CAMH se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à atténuer son incidence défavorable potentielle sur la performance financière du CAMH.

- Risque de marché

Le CAMH est exposé au risque de marché de par la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers découlant de la variation des prix du marché. Le risque de marché important auquel est exposé le CAMH est le risque de taux d'intérêt.

- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements en titres à revenu fixe détenus par le CAMH et des créditeurs à long terme. Une variation des taux d'intérêt n'aurait aucune incidence sur les états financiers, car les placements en titres à revenu fixe sont évalués au coût après amortissement et les créditeurs à long terme ont un taux fixe, comme il est décrit à la note 3.

Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2018

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

- Risque de crédit

Le CAMH est exposé au risque de crédit lorsqu'un patient ne paie pas des services non couverts par ses assurances et qu'un patient non résidant ne paie pas des services qui lui ont été offerts. Ce risque est courant dans les établissements hospitaliers, car ces derniers ont l'obligation de dispenser des soins à un patient, quelle que soit sa capacité de payer les services offerts. Le montant des débiteurs attribuable aux patients s'établit à 0,37 M\$ au 31 mars 2018.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le CAMH ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à l'échéance. Le CAMH tire une partie importante de ses produits de fonctionnement du MSSLD/RLISS-CT sans engagement ferme de ce dernier au regard du financement pour les exercices futurs. Le CAMH gère son risque de liquidité en faisant des prévisions concernant ses flux de trésorerie provenant de ses activités, en anticipant ses activités de placement et de financement et en préservant ses facilités de crédit afin de s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ses exigences financières actuelles et futures. Le CAMH conclura des ententes d'emprunt afin d'obtenir du financement pour les immobilisations lorsque d'autres sources ne sont pas disponibles.

14 États financiers comparatifs

Certains montants comparatifs ont été retraités afin d'être conformes à la présentation de l'exercice considéré. Plus précisément, le CAMH a modifié sa méthode de présentation de l'actif net et présente désormais l'investissement net dans les immobilisations.

